

## À propos du temps (*neheh*) dans quelques textes du Moyen Empire

Frédéric Servajean

Institut d'égyptologie François Daumas

UMR 5140 (CNRS - Université Paul-Valéry - Montpellier III)

LES TEXTES sapientiaux du Moyen Empire consignent quelques mentions – peu nombreuses – des termes *nḥḥ* et *d.t.* C'est *neheh* qui retiendra l'essentiel de notre attention parce que ce vocable y est bien plus attesté que *djet* et que la confrontation des passages où il en est question permet de saisir certaines de ses spécificités. Considérés isolément, ces passages sont le plus souvent difficiles à interpréter ; pour plusieurs raisons. S'il est, en effet, indéniable que ce mot renvoie au registre du temps<sup>1</sup>, il n'en reste pas moins que celui-ci a été pensé par les Anciens Égyptiens de manière originale. Le champ sémantique du terme *neheh* ne recouvre pas exactement celui de notre mot « temps »<sup>2</sup>, même si, dans les grandes lignes, c'est bien de celui-ci qu'il s'agit, c'est-à-dire d'une « chose » que les sens ne peuvent atteindre – que l'on peut juste nommer – mais dont on perçoit les effets : le temps soumet ce qui vient au monde au vieillissement, à la corruption et à la mort.

Une autre de ces raisons relève de la thématization importante de cette notion. Le temps est omniprésent dans la pensée des Anciens Égyptiens bien plus qu'il ne l'aura été pour les civilisations qui, par la suite, peuplèrent le pourtour du bassin méditerranéen. Ainsi, certains énoncés peuvent paraître incompréhensibles en raison même de la mention du terme *neheh*<sup>3</sup> ou, plus simplement, parce que ce qui est mis en relief n'appartient pas au champ sémantique du mot « temps » tel que nous le concevons.

On peut souligner, également, la fréquente mise en opposition, dans les textes égyptiens, des termes *neheh* et *djet* avec, quelquefois, une permutation des deux, qui a fait écrire qu'ils sont synonymes. C'est d'ailleurs ainsi qu'ils sont le plus souvent classés dans les différents index, sous l'étiquette « éternité », comme s'ils étaient systématiquement interchangeables, ce qui, bien évidemment, n'est pas le cas.

---

<sup>1</sup> Fr. SERVAJEAN, *Djet et Neheh. Une histoire du temps égyptien*, OrMonsp 18, Montpellier, 2007. Je tiens à remercier Bernard Mathieu pour avoir accepté de relire ce travail ainsi que pour les nombreuses remarques et suggestions qu'il me fit.

<sup>2</sup> Même s'il est probable qu'il existe une filiation entre notre temps et le temps égyptien (*ibid.*, p. 85-107).

<sup>3</sup> Même remarque lorsqu'il s'agit de *djet*.

## Le temps *neheh* et la Maât

Lorsque les textes consignent ces termes, on s'interroge fréquemment sur la nécessité de faire allusion à ce que les traducteurs rendent le plus souvent par « éternité ». Ce travail part de l'idée qu'une telle manière de traduire les mots *neheh* et/ou *djet* a contribué à obscurcir le sens des passages où ils s'insèrent tout en donnant au lecteur moderne l'impression que ceux-ci étaient dotés d'une indiscutable profondeur... Ce qui est effectivement le cas, mais pour d'autres raisons. Un passage du début de l'épilogue de l'*Enseignement de Ptahhotep* (XII<sup>e</sup> dynastie) permet de poser le problème <sup>4</sup> :

(Doc. 1) *Jr sdm=k nn dd(w)~nzj n=k, wnn shr=k nb r-h.t. Jr sp n(y) M3'.t jry špssw=sn pw, rwj sh3>sn m r(3) n(y) rmt m-<sup>c</sup> nfr n(y) ts.w=sn, jn~n=tw md.t nb.t, n sk~n Ø m t3 pn d.t !*

Si tu écoutes cela, (ce) que je t'ai dit, chacun de tes desseins se trouvera porté en avant. Quant à l'action de la Maât correspondante, c'est sa <sup>5</sup> richesse, son <sup>6</sup> souvenir passant de bouche en bouche <sup>7</sup> en raison de la perfection de leurs <sup>8</sup> discours, car chaque mot aura été rapporté, sans que cela ne disparaisse sur cette terre, jamais (*djet*) !

Ces paroles constituent le début du discours de clôture de l'enseignement de Ptahhotep à son fils, Ptahhotep le jeune (*Pth-htp šrj*) <sup>9</sup>. Si ce dernier assimile correctement les préceptes de son père, les choix de vie qu'il effectuera, c'est-à-dire ses desseins (*shr nb*), seront mis « en avant » comme choix de comportement hautement éthiques <sup>10</sup>. Ceux-ci, dans la mesure où ils sont déterminés par des préceptes réputés pour leur sagesse, sont couplés avec des actions (*sp*) liées à la Maât. La réalisation de chaque dessein plonge ses racines dans la codification éthique du monde : c'est ce que le texte désigne par « l'action de la Maât correspondante (*sp n(y) M3'.t jry*) ». On peut se demander de quel type de desseins il est question mais, à l'évidence, étant déterminés par la Maât, ils ne peuvent relever que d'un comportement codifié <sup>11</sup> par les nombreux conseils et maximes exposés par ces textes sapientiaux et, notamment, par les discours que Ptahhotep tient à son fils <sup>12</sup>. Ces discours, vigoureusement thématiques à la fin du passage où ils sont désignés par le terme *ts.w* et qui ont pour fonction de dire la Maât, sont des discours parfaits (*nfr*). Les mots qui

<sup>4</sup> Zb. ZABA, *Les maximes de Ptahhotep*, Prague, 1956, p. 57 [P 507-514]. Pour ce passage, cf. Fr. JUNGE, *Die Lehre Ptahhoteps und die Tugenden der ägyptischen Welt*, OBO 193, Fribourg, Göttingen, 2003, p. 85 et p. 104.

<sup>5</sup> Le texte montre le pronom suffixe *=sn* qui renvoie probablement aux multiples mots composant le discours de « ce que j'ai dit (*dd(w)~nzj*) ». On pourrait également le rattacher aux desseins mais juste après il est question du « souvenir » suivi du même pronom suffixe, souvenir qui ne peut renvoyer qu'au discours prononcé par Ptahhotep. La traduction est donnée au singulier pour l'accorder avec le nombre du participe – construction agentielle – dont il vient d'être question.

<sup>6</sup> Cf. note précédente.

<sup>7</sup> Litt. : « passant dans la bouche des hommes ».

<sup>8</sup> C'est-à-dire les discours tenus par les « bouches » par lesquelles « passe » le souvenir.

<sup>9</sup> Zb. ZABA, *op. cit.*, p. 20, L2 (1,14).

<sup>10</sup> « Chaque dessein de toi prévaudra » : P. VERNUS, *Sagesses de l'Égypte pharaonique*, s. l., 2001, p. 106 (pour une autre traduction), et p. 131, n. 226 (pour un commentaire rapide).

<sup>11</sup> Cette constellation de pratiques contribuant à maintenir ce que J. Assmann (*Maât, l'Égypte pharaonique et l'idée de justice sociale*, s. l., 1989, p. 35-55) nomme la Maât sociale.

<sup>12</sup> La dimension discursive de la Maât est classée par J. Assmann dans la rubrique « solidarité communicative : la Maât en tant que langage » (*ibid.*, p. 42-51).

les composent (*md.t*), nécessairement choisis, passeront de bouche en bouche (*jn~n=tw md.t nb.t*) et, ce faisant, on s'en souviendra « éternellement (*djet*) ».

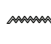


L'emploi du vocable *d.t* peut surprendre dans la mesure où le souvenir du discours de Ptahhotep est souvenir ici-bas, sur terre, dans le monde des vivants, car sans cesse répété par ceux qui pratiquent la Maât. On attendrait donc le terme *neheh*<sup>13</sup>. Cependant, la deuxième partie de ce passage est introduit par une thématization – « Quant à l'action de la Maât correspondante » (*Jr sp n(y) M3.t jry*) – qui axe la réflexion non sur le dessein de Ptahhotep le jeune mais sur l'« action de la Maât » ; action placée en situation de parallélisme avec le dessein (*shr*), comme le montre le nom de relation *jry* renvoyant à ce dernier. Et, dès lors qu'il s'agit de caractériser ce processus temporellement, c'est le vocable *djet* – l'« éternité », l'« immuabilité » – qui est mentionné. La Maât – et ses corollaires –, comme codification du monde, est donnée avec la création, elle n'est donc pas soumise à ce qui est la principale caractéristique du temps, c'est-à-dire à l'usure, au vieillissement et à la corruption. En tant que donnée de la création ou peut-être même antérieure, elle est immuable et éternelle, elle est *djet* ; c'est pourquoi lorsqu'il s'agit de la caractériser temporellement, même avec des adverbes du type « toujours » ou « jamais », c'est le mot *djet* qui est utilisé.

En revanche, s'il s'était agi de caractériser temporellement les choix de vie et donc le comportement de Ptahhotep le jeune, le texte aurait porté *neheh*. C'est d'ailleurs le cas un peu plus loin dans l'épilogue où il est question du souvenir – plus précisément de la renommée (*mnh*) – ici-bas de celui qui pratique la Maât et de sa caractérisation temporelle *neheh* : « Si une bonne action (*sp nfr*) est réalisée par un supérieur, il sera renommé pour *neheh* (...) »<sup>14</sup>.

Le début du passage thématise le bénéfice que Ptahhotep le jeune tirera de l'écoute du discours de son père : « Si tu écoutes cela, (ce) que je t'ai dit, chacun de tes desseins (...) ». C'est donc du conseil d'un père à son fils qu'il s'agit. Mais que ce dernier respecte ou non ce conseil ne changera rien au fait que la Maât, sa transmission et sa pratique font partie de l'ordre éternel (*djet*) du monde, d'autres se chargeant aussi de la transmettre et de l'activer, le souvenir du discours de Ptahhotep passant naturellement « de bouche en bouche (...) sans que cela ne disparaisse sur cette terre, jamais (*djet*) ! »<sup>15</sup>. Ce qui apparaît implicitement derrière cela est le rôle de l'écriture comme moyen de pérennisation, comme moyen de rendre *djet*. C'est, en effet,

<sup>13</sup> Fr. SERVAJEAN, *op. cit.*, p. 19-24.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 19-20 (doc. 1).

<sup>15</sup> On remarquera que la restitution du texte de la version L 1, par E. Dévaud (*Les maximes de Ptahhotep*, Fribourg, 1916, p. 47, colonne de gauche, s''3) et Zb. Zaba (*op. cit.*, p. 57, 514, L 1) – *w3h=k m t3 pn n nhh*, « tu dureras sur cette terre pour toujours (*neheh*) » –, n'est nullement assurée. En effet, si les deux fragments (n<sup>os</sup> VI et XXXI) des papyrus BM 10371 et 10435 permettent effectivement d'établir qu'il est question de *w3h=k m t3 pn* (ces fragments correspondant au passage s''3 établi par E. Dévaud [*op. cit.*, p. 6 ; G. JÉQUIER, *Le papyrus Prisse et ses variantes*, Paris, 1911, pl. XV, fr. VI et fr. XXXI]), le reste du syntagme – comme ces deux auteurs l'ont effectivement souligné – est lacunaire et, par conséquent, leur restitution nécessairement problématique même si possible. On aperçoit encore, au bas du fragment XXXI, l'extrémité gauche d'un signe qui pourrait être un , en revanche le reste du syntagme –   – est absent et rien ne prouve que la restitution effectuée, même si elle est possible et au demeurant séduisante, soit juste. Il est vrai que, pour ce qui nous occupe, l'alternance *neheh/djet*, le premier se rapportant à Ptahhotep le jeune et la seconde à la Maât aurait été riche d'enseignements. On ne tiendra donc pas compte de cette version dans notre analyse même si la plupart des traducteurs la consignent dans leurs traductions.

l'écriture qui fixe définitivement le discours de Ptahhotep, permettant ainsi sa transmission à tout jamais (*djet*).

L'*Enseignement loyaliste* (XII<sup>e</sup> dynastie) consigne un passage exposant des idées similaires. Il y est également question du dessein *shr* mais explicitement mis en relation avec *neheh*<sup>16</sup> :

(Doc. 2) *Ddꜣj wr(w).t. Dꜣj sdmꜣꜥn, dꜣj rhꜣꜥn shr n(y)*<sup>17</sup> *nḥḥ, sšrw ꜥnḥ mꜣꜥ, sb.t ꜥḥꜣw m ḥtp.*

Je vais vous dire ce qui est important, je vais faire en sorte que vous écoutiez, je vais faire en sorte que vous preniez connaissance du dessein de *neheh*, (pour) une conduite de vie juste et une existence paisible.

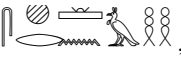
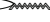


L'auteur de ce texte – peut-être Montouhotep, vizir de Sésostri I<sup>er</sup><sup>18</sup> – s'adresse « à ses enfants »<sup>19</sup>. Ce passage, qui se trouve au tout début du texte de l'*Enseignement loyaliste*, après le titre, et qui constitue le « préambule »<sup>20</sup>, entre d'emblée dans le vif du sujet : il s'agit de « dire » (*dd*), d'« écouter » (*sdm*) ce qui est dit et d'en « prendre connaissance » (*rh*). On retrouve à nouveau le thème fondamental du langage et de l'écoute, dont il a été question plus haut. Le couple diction/écoute débouche nécessairement, dès lors que c'est la Maât qui est dite, sur l'action juste, comme Ptahhotep lui-même l'explique<sup>21</sup> :

(Doc. 3) *Jn sdmw sdm(w) dd(w), mrr(w) sdm pw jrr(w) ddw.t.*

C'est celui qui écoute qui écoute celui qui parle, et celui qui fait ce qui est dit est celui qui aime écouter.

« Faire ce qui est dit » signifie simplement « pratiquer la Maât ».

<sup>16</sup> G. POSENER, *L'enseignement loyaliste. Sagesse du Moyen Empire*, Paris, 1976, p. 55-57 (§ 1) ; pour une autre traduction et un commentaire, *ibid.*, p. 17-18 (St).

<sup>17</sup> L'interprétation de ce *n* comme étant le nom de relation *n(y)* semble sûre. La version suivie est St (Stèle Caïre 20538, date : Amenemhat III), qui montre , le statut du  est, d'après cette seule version, difficile à établir : complément phonétique de *nḥ*, nom de relation *n(y)* ou préposition *n* ? Cependant, la version 1228 (O. Ifao Cat. 1228 = O. DeM 1228) montre *shr.w r nḥḥ*, ce qui laisserait entendre que si, dans ce cas, construction adverbiale il doit y avoir, elle se fera avec la préposition *r*. Quant à la version 1056 + OG 347 (O. Ifao Cat. 1056 [= O. DeM 1056] + O. Gardiner 347), elle montre clairement *shr.w n(y).w nḥḥ*. Ces trois constructions semblent indiquer qu'il n'y a pas, ici, d'emploi absolu et adverbial de *neheh* et, dans le cas de St, très probablement, un emploi en tant que génitif indirect, ou direct si l'on interprète le  comme le complément phonétique du signe .

<sup>18</sup> D'après G. Posener, il s'agit probablement « Séhétepibrê, substitut du chef trésorier » (G. POSENER, *op. cit.*, p. 3, et p. 11-12) sous le règne d'Amenemhat III. Cependant, plusieurs des arguments qu'il développe semblent aller dans le sens d'une composition « aux environs du règne de Sésostri I<sup>er</sup> » (*ibid.*, p. 16). En outre, le fait que Séhétepibrê s'inspire souvent, dans ses inscriptions abydoniennes, de celles du vizir Montouhotep semble indiquer que ce dernier serait l'auteur de ce texte (Cl. OBSOMER, *Sésostri I<sup>er</sup>. Étude chronologique et historique du règne*, Bruxelles, 1995, p. 177-178 ; W.K. SIMPSON, « Mentuhotep, Vizier of Sesostri I, Patron of Art and Architecture », *MDAIK* 47, 1991, p. 337).

<sup>19</sup> « Compte tenu de son rang élevé, cela veut dire qu'il instruit la jeunesse de la classe supérieure de la société » (G. POSENER, *op. cit.*, p. 12).

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>21</sup> Zb. ZABA, *op. cit.*, p. 59 (553-554).

Dans le passage de l'*Enseignement loyaliste* qui nous occupe (**doc. 2**), le syntagme *dꜛj rhꜛtn*, « je vais faire en sorte que vous preniez connaissance », introduit trois éléments :

- 1- « le dessein (*shr*) de *neheh* »,
- 2- « une conduite de vie juste »,
- 3- « une existence paisible ».

Ces trois éléments ne sont pas placés sur le même plan. En réalité, Montouhotep va exposer ce qu'est le « dessein de *neheh* » (*shr n(y) nhꜛ*), c'est-à-dire une idée abstraite, temporellement connotée, dont la portée possède une indéniable dimension philosophique. Soulignons d'emblée que ce libellé signifie probablement quelque chose comme « le dessein déterminé par *neheh* », c'est-à-dire un choix de vie qui tient compte, de manière essentielle, de la durée *neheh*. Pour expliciter cette idée, la rendre accessible à ceux qui écoutent, Montouhotep introduit les deux syntagmes suivants dont le but est de dire en quoi consiste pratiquement et concrètement le « dessein de *neheh* » : il s'agit de la « conduite de vie », c'est-à-dire de choix de vie qui doivent être « justes » (*mꜛ'*) ; et de la conséquence de ces choix qui permettront à « l'existence » (*'h'w*) du juste de s'écouler en paix (*hꜛp*) parce qu'ils feront de la durée de cette « existence » une durée *neheh* <sup>22</sup>.

Remarquons au passage que si la caractérisation temporelle des desseins et des choix qui guideront la vie du juste est *neheh*, et non *djet*, c'est bien parce que son « existence » est tournée vers sa fin, qui viendra mettre un terme à tout cela et à la durée *neheh* dont il est doté.

C'est donc à nouveau le thème de l'adéquation du temps *neheh* avec la Maât qui est implicitement mis en exergue : la Maât est *djet* mais les comportements qu'elle induit soumettent celui qui en est l'auteur à *neheh*. Mais pourquoi, pour les Anciens Égyptiens, cette pratique de la Maât est-elle caractérisée temporellement par *neheh* ? La confrontation des différentes versions de ce passage permet de répondre à cette question. Il semble, en effet, que le texte n'ait pas semblé suffisamment explicite aux différents scribes l'ayant recopié puisqu'ils réinterprétèrent le dernier syntagme, *sb.t 'h'w m hꜛp* devenant *sb.y r jmꜛhw* <sup>23</sup> :

(**Doc. 4**) (...) *dꜛj rhꜛtn shr n(y) nhꜛ, sꜛrw 'nh mꜛ', sb.y r jmꜛhw*.

(...) je vais faire en sorte que vous preniez connaissance du dessein de *neheh*, (pour) une conduite de vie juste et (pour) atteindre la condition de vénérable.

Ce qui change par rapport à la première formulation (**doc. 2**) est que la véritable raison pour laquelle il est nécessaire de connaître le « dessein de *neheh* » et de pratiquer la Maât est maintenant exposée. Cette modification du texte est capitale car elle éclaire de manière explicite cette caractéristique de *neheh* selon laquelle la fin du cycle temporel débouche dans l'éternité *djet* : ces choix de vie permettront aux enfants de Montouhotep d'« atteindre la condition de *jmꜛhw* ». Autrement dit, si l'on veut franchir avec succès l'obstacle du jugement et gagner l'au-delà sans encombre, il est nécessaire d'effectuer, ici bas, des choix « justes » et de réaliser la Maât. Ainsi, lorsque le flux temporel *neheh* de celui qui pratique la Maât parviendra à son terme,

<sup>22</sup> Cette mise en relation du temps de vie *'h'w* et de *neheh* n'est pas inhabituelle (Fr. SERVAJEAN, *op. cit.*, p. 15).

<sup>23</sup> G. POSENER, *op. cit.*, p. 57, § 1 (8) ; le passage est reconstitué à partir de l'ensemble des versions.

la condition de « vénérable » sera obtenue dans un au-delà temporellement caractérisé par l'éternité et l'immutabilité *djet*.

### L'« homme de *neheh* »

Le conte du *Paysan éloquent*<sup>24</sup> (XII<sup>e</sup> dynastie), véritable traité sur la Maât selon J. Assmann<sup>25</sup>, comporte un certain nombre de références à *neheh* qu'il convient d'étudier dans la perspective de ce qui vient d'être dit. Elles sont peu nombreuses, quatre au total et toutes sont des mentions de *neheh*. Curieusement, le terme *djet* est absent. Si on analyse ces occurrences dans leur ordre d'apparition, il est difficile de saisir avec précision le sens des passages dans lesquels elles s'insèrent. Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer la première attestation<sup>26</sup> :

*Jn jw=k r s n nhh ?*

D'une certaine manière, les différentes traductions proposées semblent être similaires ; pour n'en considérer que quelques-unes : « Wirst du nicht ein Mann der Ewigkeit sein ? »<sup>27</sup>, « shalt thou be a man of eternity ? »<sup>28</sup>, « seras-tu (toi) un homme éternel ? »<sup>29</sup>, « will thou be a man of eternity ? »<sup>30</sup>, « shall you be a man of eternity ? »<sup>31</sup>, « Et toi, vas-tu être un homme éternel ? »<sup>32</sup>.

Cependant, l'unité n'est qu'apparente. En effet, le syntagme *n nhh* a été interprété différemment par les traducteurs : soit *n(y) nhh*, « de *neheh* » – « man of eternity », « Mann der Ewigkeit » – ; soit *n nhh*, « pour *neheh* » – « pour l'éternité », d'où : « éternel ». Deux des quatre occurrences de ce terme – doc. 5 et 6 (cf. *infra*) – montrent que lorsqu'il s'agit dans ce texte de « pour *neheh* », le syntagme est rendu par *r nhh*. C'est donc, dans cette première attestation, d'« un homme de *neheh* » qu'il est question. Remarquons au passage que le libellé est similaire à celui du *shr n(y) nhh* du doc. 2 (*Enseignement loyaliste*).

Une autre difficulté réside dans le fait que toutes ces traductions partent de l'idée que le mot *nhh* désigne l'« éternité ». Or, avec *neheh* interprété de la sorte, la lecture du passage dans lequel s'insère cette proposition ne se comprend pas – même si le mot « éternité » semble lui donner une profondeur insoupçonnée – car le paysan est en train de reprocher à l'intendant Rensi les méfaits qu'il est censé avoir commis ici-bas. L'« éternité », qui renvoie avant tout aux dieux et aux défunts<sup>33</sup>, paraît donc hors de propos. Cependant, rendre *neheh* par « temps »<sup>34</sup> ne semble pas

<sup>24</sup> G. FECHT, *LÄ I*, 1973, col. 638-651, s. v. Bauerngeschichte ; R.B. PARKINSON, *The Tale of the Eloquent Peasant*, Oxford, 1991, p. XXIII-XXVIII (bibliographie).

<sup>25</sup> J. ASSMANN, *Maât, l'Égypte pharaonique et l'idée de justice sociale*, Paris, 1989, p. 36.

<sup>26</sup> R.B. PARKINSON, *The Tale of the Eloquent Peasant*, 1991, p. 23, 3-4 (B1 126).

<sup>27</sup> A. ERMAN, *Die Literatur der Aegypter*, Leipzig, 1923, p. 164.

<sup>28</sup> A.H. GARDINER, « The Eloquent Peasant », *JEA* 9, 1923, p. 11 (95).

<sup>29</sup> G. LEFEBVRE, *Romans et contes égyptien de l'époque pharaonique*, Paris, 1949, p. 53.

<sup>30</sup> R.O FAULKNER, « The Tale of the Eloquent Peasant », dans W.K. Simpson (éd.), *The Literature of Ancient Egypt*, 1972, New Haven, Londres, p. 36.

<sup>31</sup> M. LICHTHEIM, *Ancient Egyptian Literature I. The Old and Middle Kingdoms*, Berkeley, Los Angeles, Londres, 1973, p. 173.

<sup>32</sup> P. GRANDET, *Contes de l'Égypte ancienne*, Paris, 1998, p. 49.

<sup>33</sup> Fr. SERVAJEAN, *op. cit.*, p. 47-83.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 19-36.

non plus faire sens : que signifie, en effet, être « un homme du temps (*neheh*) » ? Certes, *neheh* se rapporte bien à l'ici-bas mais la signification de la formule nous échappe.

Le seul moyen de saisir la signification de ce terme dans le conte du *Paysan éloquent* consiste à l'étudier dans un ordre différent de celui dans lequel il apparaît dans le texte afin de résoudre les difficultés par étapes : d'abord ce que signifie ce terme en tant que tel, ensuite la ou les raisons motivant son emploi dans le contexte global des reproches faits par le paysan à l'intendant Rensi.

On commencera par la dernière attestation <sup>35</sup> :

(Doc. 5) *Dd~jn (j)m(y)-r(ɔ) wr, sɔ Mrw Rnsy : « M snd(w) shty ! Mk jr(ɛw) rɛk r jr.t hn'ɛj ! Rd~jn shty pn 'nh hr (dd) : « Wnmɛj ɔ m tɛk, swrɛj ɔ [h(n)q.t]ɛk r nhh ! »*

Le grand intendant, fils de Mérou, Rensi dit alors : « Ne crains rien, paysan ! Vois, on t'a infligé cela pour (te) garder avec moi <sup>36</sup> ! » Sur ce, ce paysan fit un serment en (disant) : « C'est seulement de ton pain que je mangerai et de ta bière que je boirai pour toujours (*neheh*) ! »

Le sens de l'énoncé du serment final est difficile en raison de la présence de la particule ɔ. Certains auteurs la considèrent comme une particule négative, d'autres pas. Il ne s'agit nullement ici d'en reprendre l'analyse syntaxique <sup>37</sup>. On remarquera simplement que, dans les lignes qui précèdent, le paysan, rappelé par Rensi, craint d'avoir été trop direct avec ce dernier et redoute des représailles. Rensi le rassure : « Ne crains rien, paysan ! » On voit donc mal, dans le cas d'une traduction sous forme négative, le paysan, tout juste remis d'une grande frayeur, procéder à ce qui pourrait être considéré par le grand intendant comme une nouvelle provocation : « Jamais plus je ne mangerai de ton pain ni ne boirai de ta bière ! » <sup>38</sup>.

Mais, au fond, cela ne change rien au sens probable du terme *neheh* dans le contexte qui nous occupe. En effet, que la phrase soit affirmative ou négative, c'est ici, maintenant et à l'avenir, mais toujours sur terre, que le paysan consommera ou ne consommera pas, boira ou ne boira pas le pain et la bière de Rensi. *Neheh* renvoie donc au flux temporel humain de l'ici-bas <sup>39</sup>, celui qui se rapporte au paysan et qui s'écoule du moment de l'énonciation du serment au jour de sa mort. Il ne s'agit donc nullement d'« éternité ».

Comment, dans ces conditions, comprendre la référence à l'« homme de *neheh* » – littéralement : l'« homme du temps » – dont il a été question plus haut ? Il semble nécessaire pour saisir le sens de cette mention de tenir compte de la dimension dynamique de *neheh*, c'est-à-dire de concevoir cette notion comme un flux temporel. Mais le passage dans lequel elle s'insère ne fournit aucune indication supplémentaire à ce sujet. L'attestation suivante est, en revanche, très intéressante de ce point de vue <sup>40</sup> :

<sup>35</sup> R.B. PARKINSON, *op. cit.*, p. 47, 12-48, 1 (B2 122-128).

<sup>36</sup> Litt. « Vois, on a agi contre toi pour agir avec moi ».

<sup>37</sup> Fr. KAMMERZELL, « Die altägyptische Negation *w* », *LingAeg* 3, 1993, p. 17-32 ; M. MALAISE, J. WINAND, *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*, *AegLeod* 6, Liège, 1999, p. 179-180 (§ 311) ; J.-P. ALLEN, *Middle Egyptian*, Cambridge, 2000, p. 192 (16.7.1) ; P. VERNUS, *Future at Issue, Mood and Aspect in Middle Egyptian : Studies in Syntax and Semantics*, *YES* 4, New haven, 1990, p. 120 (6) ; P. GRANDET, B. MATHIEU, *CEH*, p. 224.

<sup>38</sup> Traduction de P. Grandet (*op. cit.*, p. 63).

<sup>39</sup> Fr. SERVAJEAN, *op. cit.*, p. 19-23.

<sup>40</sup> R.B. PARKINSON, *op. cit.*, p. 43, 3-44, 3 (B1 334-342).

(Doc. 6) *Jr m3<sup>c</sup>.t n nb m3<sup>c</sup>.t nty wn(=w) M3<sup>c</sup>.t n(y).t M3<sup>c</sup>.t3f ! ʿr šfdw gstj Dḥwty ! Hr3t(j) r jr.t jy.t, nfr(=w) nfr(w).t, nfr(=w) (j)rf ! Jw sw.t M3<sup>c</sup>.t r nḥḥ, ḥ33s m-ʿ jrr(w) s(y) r ḥr(y).t-nṯr. Jw qrs3t(w)3f, sm3(=w) t3 jm3f, n sjn3tw m3f tp t3. Jw sh33tw3f ḥr bw-nfr, tp-ḥsb pw n(y) mdw nṯr.*

Pratique la Maât pour le seigneur de la Maât pour qui il existe une justice plus grande que la sienne ! Calame, rouleau, tablette de Thot ! Abstiens-toi de faire le mal, car lorsque ce qui est bon est devenu bon, c'est vraiment bon ! Par contre, la Maât est vouée à *neheh*<sup>41</sup>, car elle accompagne celui qui la pratiquait jusque dans la nécropole. Il est en effet inhumé, la terre s'étant unie à lui, mais son nom ne peut être effacé sur terre. On se souvient de lui à propos du bien car c'est la règle des paroles divines.

J. Assmann, qui a traduit la fin de ce passage dans sa deuxième leçon sur la Maât, le commente de la manière suivante : « On voit ainsi comment l'idée de la Maât et celle de la tombe se confondent dans la pensée égyptienne, l'une et l'autre sont le principe et le moyen de la survie posthume et semblent former un tout inséparable »<sup>42</sup>. Il traduit la proposition *Jw sw.t M3<sup>c</sup>.t r nḥḥ* de la manière suivante : « la Maât est éternelle »<sup>43</sup> ; traduction qui semble aller de soi. Cependant, comme J. Assmann lui-même le souligne<sup>44</sup>, la Maât est aussi le code fondamental de conduite de l'ici-bas. Or, si l'on considère cette proposition avec attention, la traduction d'Assmann paraît moins évidente en raison de la présence de la particule enclitique *sw.t* – *Jw sw.t M3<sup>c</sup>.t r nḥḥ* – qui exprime soit une idée de contraste, soit une idée de restriction<sup>45</sup>. Ces contraste et restriction renvoient à ce qui précède : « Abstiens-toi de faire le mal, car lorsque ce qui est bon (*nfr(w).t*) est devenu bon (*nfr(=w)*), c'est vraiment bon (*nfr(=w)*)<sup>46</sup> ! » À quoi se rapporte *nfr* : à la réalisation de la Maât ou à l'intérêt immédiat ici-bas de celui qui ne pratique pas la Maât ? *Nfr* ne peut se rapporter qu'à la Maât ; d'une part, parce qu'il est difficile d'admettre qu'un terme aussi éminemment positif puisse faire référence à un processus négatif même dans un énoncé à finalité rhétorique et, d'autre part, parce que *nfr* est clairement opposé à *jy.t*, le « mal ». Ce passage laisserait entendre que, même s'agissant d'un gain immédiat, mieux vaut *nfr* à *jy.t*. Dans ces conditions, pourquoi donc opposer également ce qui doit devenir bon (*nfr*) à *neheh* et à la Maât ? Pourquoi exprimer un contraste ou une restriction en relation avec une notion qui renvoie aussi à la dimension positive du monde ? Il est possible que l'embarras que le lecteur moderne éprouve à la lecture de ce passage provienne d'une erreur d'appréciation. En effet, il semble que l'opposition thématifiée par la particule enclitique *sw.t* ne repose pas sur le caractère positif des notions énoncées – *nfr*, Maât et *neheh* – mais sur le fait que l'une d'entre elles – *nfr* – est envisagée dans son opposition à *jy.t* ici-bas alors que les deux autres – Maât et *neheh* – le sont en relation avec l'au-delà comme l'indique la suite du passage : « car elle accompagne celui qui la (= Maât) pratiquait jusque dans la nécropole (...) ». Autrement dit, il ne s'agirait pas pour l'auteur de ce texte de comparer la réalisation de ce qui est *nfr* avec la pratique de la Maât et *neheh*, du point de vue de la valeur morale de ces notions, mais d'opposer la réalisation de ce qui

<sup>41</sup> Et non « la Maât est éternelle », traduction aboutissant à un contresens. Voir, également, *infra*, n. 64.

<sup>42</sup> J. ASSMANN, *op. cit.*, p. 69-70.

<sup>43</sup> *Loc. cit.*

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 35-55.

<sup>45</sup> M. MALAISE, J. WINAND, *op. cit.*, p. 186 (§ 321).

<sup>46</sup> Passage difficile. P. Grandet (*op. cit.*, p. 60), qui suit la version B 1, traduit : « Le bien est une bonne chose ; sans doute est-ce une bonne chose (...) » ; et R.O. Faulkner (dans W.K. Simpson [éd.], *op. cit.*, p. 46) : « when what is well is well, indeed it is well ».



est *nfr*, en tant que processus qui se cantonne à l'ici-bas, à la pratique de la Maât et au flux temporel *neheh*, en tant que données possédant une indiscutable dimension dynamique. *Neheh* ne doit évidemment pas être considéré, ici, comme un temps neutre mais comme un temps marqué positivement, plus précisément un temps qui gagne l'éternité *djet* en fin de cycle<sup>47</sup>. Ce flux temporel est celui auquel est soumis le juste, comme le montre, à nouveau, la suite de la phrase : « car elle accompagne celui (= le juste) qui la (= Maât) pratiquait jusque dans la nécropole (...) ». Le temps (*neheh*) et la Maât sont donc présentés par le paysan comme des données dynamiques soumises au mouvement. Inversement, ce qui est potentiellement *nfr* et qui devient *nfr* renvoie à l'ici-bas sans connotation dynamique. La pratique de la Maât débouche sur la réalisation de ce qui est *nfr* ici-bas parce qu'il n'y a de pratique de la Maât, conçue dans sa dimension de norme sociale, que dans le monde des vivants ; chacun ayant la possibilité de la respecter ou non. Cette possibilité de choix n'est plus de mise dans l'au-delà puisque seul peut s'y rendre celui qui a respecté le premier. La pratique de la Maât a donc deux conséquences : d'une part, elle permet la réalisation ici-bas de ce qui est *nfr* et, d'autre part, la Maât, en tant que norme, accompagnera dans l'au-delà celui qui l'a pratiquée. C'est là que se situe le « contraste » signifié par la particule enclitique *sw.t*.

Il peut sembler curieux qu'une notion abstraite comme la « Maât » puisse être considérée comme une sorte d'objet doté de mobilité mais cette manière d'exposer une problématique liée à l'éthique est attestée, ne serait-ce qu'à la fin de la huitième supplique, dans laquelle s'insère le passage qui nous occupe<sup>48</sup> :

(Doc. 7) *N spr~n sp hs(y) {r} r dmj, hr(y)-s3 r s3h t3 !*

Une action vile ne peut atteindre l'embarcadère, mais la victime<sup>49</sup> atteindra la terre !

On le voit bien, la « mauvaise action », tout comme la Maât du doc. 6, possède une dimension dynamique spatio-temporelle<sup>50</sup>. Maât gagne donc l'au-delà avec celui qui l'a pratiquée, c'est pourquoi « elle est vouée à *neheh* » car c'est à la fin de ce cycle temporel « qu'elle descend dans la nécropole ».

La réflexion du paysan sur l'éthique aurait pu en rester là et passer à autre chose mais le texte du doc. 6 se poursuit avec une allusion à l'enterrement de celui qui a pratiqué la Maât : « Il (= le juste) est en effet inhumé, la terre s'étant unie à lui ». Cette évocation semble, *a priori*, inutile. Il est cependant possible qu'elle fasse indirectement référence à l'éternité et à l'immuabilité *djet*. On sait, en effet, que la terre est l'élément par excellence de l'ici-bas caractérisé par *djet*<sup>51</sup>. Celui qui, de son vivant, a pratiqué la Maât « s'unit » nécessairement à la terre après son décès. Doté de la Maât, il gagne sa tombe et, par la même occasion, son temps *neheh* et la Maât qu'il a pratiquée ici-bas rejoignent, en fin de cycle, l'éternité et l'immuabilité *djet* de l'au-delà et des profondeurs terrestres. Le processus définitivement achevé, *neheh* ayant désormais atteint *djet*, le temps se fond dans l'éternité, le juste devenant ainsi éternel à l'instar des divinités.

<sup>47</sup> Fr. SERVAJEAN, *op. cit.*, p. 105-107.

<sup>48</sup> R.B. PARKINSON, *op. cit.*, p. 45, 11-46, 1 (B1 356-357).

<sup>49</sup> Litt. : « celui qui suit la Maât ».

<sup>50</sup> « La navigation sert (...) souvent de cadre à des sentences à caractère moral » (J. RIZZO, « “Être sans bateau” : à propos du sens usuel du verbe *jwj* », *RdE* 56, 2005, p. 174).

<sup>51</sup> Fr. SERVAJEAN, *op. cit.*, p. 68-71.

*Neheh* est donc un concept temporel qu'il est nécessaire de saisir dans sa dimension dynamique en relation avec *djet*, l'éternité. C'est ce que montre à nouveau le document suivant <sup>52</sup> :

(Doc. 8) *Jw-jn (j)rf sh̄ty pn r spr n=f 3-nw sp, dd=f :*

« (J)m(y)-r(z) wr, nb=zj, ntk R', nb p.t hn' šnnw.t=k ! Jw hr(y).t bw-nb jm=k mj nwy, ntk H'py swzd(w) ʒh(t), grg(w) jz.wt. hbz.wt. »

« Hsf 'wzy ! Nd hr m̄r ! M hpr(w) m wdnw r sprw ! Szw tkn nh̄ ! Mr wzh mj dd : tsw pw n(y) fnd jr.t Mz'.t ! »

C'est pour se plaindre à lui une troisième fois que ce paysan vint en disant :

« (Ô) grand intendant, mon maître, tu es Rê, maître du ciel et de tout ce que tu entoures ! La subsistance de chacun provient de toi comme le flot, car tu es Hâpy qui fait reverdir les terres cultivables et qui restaure les buttes détruites <sup>53</sup> ».

« Punis le voleur ! Protège le misérable ! Ne deviens pas le flot (dévastateur) contre le suppliant ! Prends garde que *neheh* approche ! Aspire à vivre longtemps selon le proverbe : “C'est le souffle du nez que de pratiquer la Maât !” »

La mention de *neheh* en relation avec le verbe *tkn*, « approcher », permet de bien mettre en relief le fait que c'est bien cette dimension dynamique du flux temporel qui est thématifiée. Rensi doit protéger le suppliant – « ne deviens pas le flot (dévastateur) contre le suppliant <sup>54</sup> » – en pratiquant la Maât et il doit tenir compte du fait que *neheh* « approche » s'il veut réussir à gagner l'au-delà après sa mort. Une question se pose donc : quel est le lien entre l'« approche » de *neheh* et la pratique de la Maât ?

Avant de tenter de répondre, une remarque doit être effectuée : si l'on admet une traduction de *neheh* par « éternité » et que l'on essaye de trouver le plus rapidement possible des formulations équivalentes en français à la proposition « prends garde que *neheh* approche », le tour français « prends garde que l'éternité approche », l'« éternité » devant être comprise comme la « dernière heure », semble tout à fait adapté <sup>55</sup>. Cette fausse convergence a conforté les traducteurs dans leur choix de rendre *neheh* par « éternité ». Mais fondamentalement l'éternité égyptienne ne peut faire mouvement car elle est avant tout immuabilité, le mouvement étant le propre du temps. Le fait que, dans le tour français, l'éternité fasse mouvement vers l'être humain et non le contraire relève simplement de la recherche d'un effet rhétorique. La formulation inverse est tout aussi possible : « tu approches de l'éternité ». Dans le cas de la formulation égyptienne, aucun effet rhétorique n'est recherché, elle décrit simplement le phénomène dans sa réalité la plus concrète : le flux temporel *neheh* approche, fait mouvement vers l'éternité *djet*, qui n'est pas mentionnée mais dont la présence est implicite.

Si Rensi pratique la Maât, le temps *neheh* dont il est investi pourra déboucher dans l'éternité et l'immutabilité *djet*. L'« approche de *neheh* » signifie que le temps, dans son écoulement, se situe,

<sup>52</sup> R.B. PARKINSON, *op. cit.*, p. 27, 7-28, 7 (B1 170-175).

<sup>53</sup> Cf. les remarques de P. GRANDET, *op. cit.*, p. 172 (15).

<sup>54</sup> *Sprw* ; pour le verbe *spr* dans un contexte juridique, cf. N. SHUPAK, « A New Source for the Study of the Judiciary and Law of Ancient Egypt : “The Tale of the Eloquent Peasant” », *JNES* 51, 1992, p. 10-11.

<sup>55</sup> C'est d'ailleurs ainsi que l'a compris Fr. DAUMAS, dans R. Godel, *De l'humanisme à l'humain*, Paris, 1963, p. 199-200.

à la fin du cycle, non loin de *djet*, conçue comme éternité et immuabilité. C'est ce que signifie le conseil donné par le paysan à Rensi : « Prends garde que *neheh* approche ! Aspire à vivre longtemps selon le proverbe : “C'est le souffle du nez que de pratiquer la Maât !” ». Le sens du proverbe est simple à saisir : la Maât fait vivre celui qui la pratique tout autant que le souffle du nez. Cette pratique ne relève donc pas d'un choix dépourvu de toute conséquence car elle détermine le devenir ultérieur de celui qui a justement fait ce choix et par là-même rend possible la cohésion sociale. Le suppliant pourra approcher de Rensi avec la certitude que justice sera rendue et, simultanément, le grand intendant sera sûr que le temps *neheh*, dont il est doté, approchera de *djet* et s'y incorporera sa dernière heure venue.

Si l'on tient compte de ce qui précède, le dernier passage du *Paysan éloquent* dans lequel *neheh* est mentionné s'éclaire <sup>56</sup> :

(Doc. 9) *Jw~jn (j)rf sh̄ty pn r spr n̄f sp 2 dd̄zf :*

« (J)m(y)-r(̄) wr, nb̄zj, wr n(y) wr.w, h̄wd n(y) h̄wd.w, nty (jw) wn wr n wr.w̄f h̄wd n h̄wd.w̄f, hm̄w n(y) p.t, s̄w n(y) t̄, h̄zy f̄z(̄w) wdnw ; hm̄w m sbn(w), s̄w m gs̄z(w), h̄zy m jr(w) nwdw ! »

« Nb wr hr j̄t m jw̄t(y).t nb̄z s hr h̄'q̄z hr w̄'(w) ! Hr(y).t̄k m pr̄k : h̄(n)q.t hn̄w hn̄' t 3 ! Ptr pnqt̄k <sup>57</sup> m ss̄.t tw̄w.w̄k ? Jn m(w)t m(w)t hn̄' hr(y).w̄f ? Jn jw̄k r s n(y) nh̄h ? »

C'est pour se plaindre à lui une deuxième fois que ce paysan vint en disant :

« (Ô) grand intendant, mon maître, le plus grand des grands, le plus riche des riches, celui dont les plus grands ont (en lui) un plus grand, et les riches un plus riche <sup>58</sup>, gouvernail du ciel, étai de la terre, fil à plomb qui porte le poids ; gouvernail, ne dévie pas, étai, ne penche pas, fil à plomb, ne fais pas d'écart ! »

« Un grand seigneur se saisit de ce qui n'a pas de propriétaire et se livre au pillage sur celui qui est seul ! Or, ce qui t'est nécessaire <sup>59</sup> se trouve dans ta maison : un *hin* de bière et trois pains ! Qu'as-tu dilapidé en rassasiant tes clients ? Est-ce qu'un mortel meurt avec ceux qui dépendent de lui ? Seras-tu un homme du temps (*neheh*) ? »

Le *n* devant *nh̄h*, à la place du *r* attendu, montre, on l'a vu plus haut, qu'il ne s'agit pas d'un emploi adverbial de ce terme. *S n(y) nh̄h* doit donc être traduit : « un homme de *neheh* ». Mais que peut bien signifier être « un homme du temps » ? Dans une certaine mesure, le sens de l'expression française « vivre dans le siècle » semble assez proche. En effet, la notion temporelle de « siècle » renvoie au « monde des hommes » vers lequel sont orientés les choix de vie de ces derniers, par opposition au monde divin et à l'éternité qui le caractérise. Mais cette convergence n'est que partielle car si dans l'expression « vivre dans le siècle », ce dernier se trouve implicitement en situation d'opposition avec l'« éternité » divine, le mot *neheh* de l'expression *s n(y) nh̄h* se trouve quant à lui, en raison de son caractère dynamique, en situation de complémentarité – et non d'opposition – avec *djet*. Dire à quelqu'un qu'il est un *s n(y) nh̄h*, sous-entend que *neheh*, le temps, est pensé dans la perspective du mouvement vers *djet*.

<sup>56</sup> R.B. PARKINSON, *op. cit.*, p. 22, 4-23, 4 (B1 119-126).

<sup>57</sup> Forme nominale perfective du verbe.

<sup>58</sup> Le *jw* avant le *wn* peut disparaître (J. WINAND, M. MALAISE, *op. cit.*, p. 334), cette forme signifiant « il y a » ; litt. : « Celui qu'il y a un grand pour les grands de lui, un riche pour les riches de lui », c'est-à-dire « celui en qui on voit un grand qui est plus grand et un riche qui est plus riche ».

<sup>59</sup> Litt. : « ta part », « ta portion ».

Considérons à nouveau le passage dans lequel est mentionné le *s n(y) nhh*. Juste avant, il est question des différents vols que Rensi est censé avoir commis pour satisfaire l'avidité de ses clients : « Un grand seigneur se saisit de ce qui n'a pas de propriétaire et se livre au pillage sur celui qui est seul ! Or, ce qui t'est nécessaire se trouve dans ta maison : un *hin* de bière et trois pains ! Qu'as-tu dilapidé en rassasiant tes clients ? » La question que lui pose le paysan porte en fait sur la nécessité de ces vols : quelle est la nécessité de voler pour satisfaire des clients ? Car, au fond, « est-ce qu'un mortel meurt avec ceux qui dépendent de lui ? » La question n'est pas anodine comme le montre le libellé du passage, *Jn m(w)t m(w)t hn' hr(y).w=f ?*, la préposition *hn'*, « avec », ayant pour fonction de souligner l'inutilité des clients au moment de la mort. Il est significatif que, tout en posant cette question, le paysan n'attend pas de réponse de la part de Rensi. Il n'y répond d'ailleurs pas lui-même puisqu'elle est évidente : devant la mort – avec tout ce que cette notion implique ultérieurement dans l'au-delà pour les Égyptiens –, l'homme est seul. Et il poursuit en interrogeant à nouveau le grand intendant – « Seras-tu un homme du temps (*neheh*) ? » –, qui reste muet, la réponse étant encore une fois évidente : oui, tout homme désire évidemment être « un homme de *neheh* » puisque c'est la condition nécessaire pour réussir à gagner l'au-delà. De plus, on a vu plus haut que le mouvement de *neheh* vers *djet* ne pouvait être conçu que dans la perspective de la pratique de la Maât. Par conséquent, être « un homme de *neheh* », signifie « être doté du temps qui caractérise celui qui pratique la Maât ». Lorsque le paysan demande à Rensi, sachant que ce dernier connaît parfaitement la réponse, si ceux qu'il a comblés du produit de ses rapines lui seront d'une quelconque utilité sa dernière heure venue, il le fait pour placer le grand intendant devant ses propres responsabilités. Et lorsqu'il poursuit avec la question suivante, le but est de formuler ce problème de manière encore plus synthétique : « Seras-tu un homme du temps *neheh* ? », c'est-à-dire « Te décideras-tu, enfin, à pratiquer la Maât ? »

### ***Neheh*, des emplois non marqués ?**

Le terme *neheh* semble donc devoir être mis en relation avec la Maât, non pour la caractériser temporellement puisqu'elle est *djet*, « éternelle », « immuable », mais parce que *neheh* ne regagnera *djet* que si celui qui en est doté pratique la Maât. Cependant, certains énoncés semblent dépourvus de cette caractéristique, le terme *neheh* que l'on y trouve semblant n'être qu'une simple mention – non marquée – du temps. Considérons le passage suivant de l'*Enseignement de Khéty* ou *Satire des Métiers*<sup>60</sup> :

(Doc. 10) *Tbw, bjn(=w) sw r-sy hr dbh.t=f r nhh !*

Le cordonnier, il est très fatigué, chargé de son matériel toujours (*neheh*)<sup>61</sup> !

<sup>60</sup> W. HELCK, *Die Lehre des Dw3-Htjj II, KÄT*, Wiesbaden, 1970, p. 104, XVIIIa, ligne 1. Ailleurs dans ce texte, il est question du cultivateur qui crie « en permanence » (*hwty sbh-f r nhh*) (W. HELCK, *Die Lehre des Dw3-Htjj I, KÄT*, Wiesbaden, 1970, p. 76, XIIIa, ligne 1). Cependant, cette attestation est à mettre à part car le mot *nhh* peut aussi être interprété comme *nh*, c'est-à-dire comme une « pintade » : « le cultivateur crie plus que la pintade (*r nh*) » (P. VERNUS, *Sagesses*, p. 185, et p. 198-199, n. 5). Le jeu de mot a été, à l'évidence, voulu comme le montre la suite du texte dans laquelle le cultivateur hurle « plus fort qu'une corneille ».

<sup>61</sup> Litt. : « chargé de son matériel pour toujours ».

Une traduction par « éternité » n'a pas de sens. Il s'agit simplement du temps de l'ici-bas. Enfin, plus loin dans le texte, la deuxième mention de ce vocable <sup>62</sup> :

(Doc. 11)  $\text{Ḫ}(\text{=w}) \text{n}=\text{k} \text{hrw} \text{m}=\text{c} \text{sb}\text{ḏ}(\text{.t}) ! \text{Jw} \text{Ø} \text{r} \text{nhh}, \text{k}\text{ḏ}.\text{t}=\text{s}.\text{t}$  <sup>63</sup>  $\text{ḏw} !$

Une journée à l'école est utile pour toi ! C'est pour toujours (*neheh*) <sup>64</sup>, car son travail est une montagne !

La référence à *neheh* ne semble pas aussi neutre qu'il y paraît. L'« école » renvoie au métier de scribe et, par conséquent, à l'écriture. S'agit-il simplement de mettre en exergue l'apprentissage de l'écriture conçue comme simple technique ou s'agit-il, par ce truchement, de faire allusion à l'écriture de la Maât <sup>65</sup> comme moyen de pérennisation ? On a vu plus haut que l'écriture pouvait rendre *djet*, « éternel » <sup>66</sup>. Or, ici, il est question de *neheh* et non de *djet* : le travail de l'« écolier » est effectué « pour toujours » (*r nhh*), ce qui se comprend puisqu'il ne s'agit pas, dans ce passage, d'écrire la Maât mais simplement d'apprendre le métier de scribe. Cependant, il n'en reste pas moins que ce métier contribue à doter celui qui le choisit d'un temps *neheh* marqué, comme semble le montrer la suite du passage : « son (= l'école) travail est une montagne ». Cette remarque est surprenante dans la mesure où on ne voit pas, au premier abord, ce qu'elle peut bien signifier si ce n'est l'idée d'une masse de travail colossale, laquelle ne peut que décourager le futur écolier ! Il est peu probable qu'il s'agisse là du sens voulu puisque l'ensemble de l'enseignement à justement pour but de lui démontrer que s'il choisit cette voie sa vie sera bien moins pénible. Le sens véhiculé par le thème de la montagne *ḏw* doit être recherché ailleurs ; par exemple, dans un passage du *Rituel de l'Embaumement* où il est attesté en relation avec *djet* <sup>67</sup> :

(Doc. 12)  $\text{Ḫ}\text{ḏ}.\text{t}=\text{k} \text{mn}=\text{tj} \text{ḏ}.\text{t} \text{mj} \text{jnr} \text{ny} \text{ḏw} !$

Ton cadavre est établi éternellement comme la pierre de la montagne !

On sait ce que signifie la métaphore, la pierre de la montagne étant, par définition, un élément de l'ici-bas éternel (*djet*) <sup>68</sup>. Il est donc probable, pour ce qui est du document 11, que l'allusion à la montagne *ḏw*, équivalente au travail *kḏ.t* – lequel permet l'obtention du temps *neheh* –, laisse

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 122, XXIIe-f. Pour la troisième et dernière mention de *neheh*, cf. *supra*, n. 60.

<sup>63</sup> Le pronom suffixe *ḏs.t* renvoie probablement à *sbḏ(.t)*, conçue comme un ensemble d'activités.

<sup>64</sup> Proposition à prédicat adverbial sans lexème verbal. Le doc. 6 (cf. *supra*) en comporte également une, du même type, la particule enclitique *sw.t* en plus :  $\text{Jw} \text{sw}.\text{t} \text{M}\text{ḏ}.\text{t} \text{r} \text{nhh}$ , « Par contre, la Maât est vouée à *neheh* ». On remarquera qu'ici également une traduction du type « c'est voué à *neheh* » est possible, l'analyse sémantique du passage parvenant, on va le voir, à des conclusions similaires. On peut citer également, à titre d'exemple, un passage d'un hymne à Ramsès IV (O. CGT 57001, r°, l. 6 : J. LOPEZ, *Ostraca ieratici N. 57001-57092* III/1, Milan, 1978, pl. 1) où il est question de  $\text{p}\text{ḏ} \text{hq}\text{ḏ}, \text{w}.\text{s.}, \text{jw}=\text{k} \text{r} \text{nhh}$ . Les cinq premières lignes et la moitié de la sixième décrivent les bienfaits de « l'amnistie générale des condamnés et (...) la prospérité engendrée par la crue du Nil » (S. BICKEL, B. MATHIEU, « L'écrivain Amennakht et son Enseignement », *BIFAO* 93, 1993, p. 41). Cette partie s'achève sur la mention des nouvelles générations qui s'adressent maintenant directement au roi avec l'énoncé qui nous occupe. Ici, aussi, il s'agit de souligner que le roi est doté de *neheh* – « (Ô) souverain, v.s.f., tu es voué à *neheh* ! » – puisque tous les bienfaits que le pays éprouve et le fait qu'il s'agisse du quatrième anniversaire de son accession au trône (*loc. cit.*) montrent qu'il pratique la Maât ; pratique qui lui permettra, à la fin de sa vie, de gagner *djet*.

<sup>65</sup> Cf. Fr. SERVAJEAN, *op. cit.*, p. 21 (doc. 2-3), où deux passages du P. Chester Beatty IV (XIX<sup>e</sup> dynastie) montrent que le souvenir des écrits des « scribes savants » va se maintenir pour *neheh*.

<sup>66</sup> Cf., également, *ibid.*, p. 73-76, et p. 82.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 82-83 (doc. 89).

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 68-69.

entendre implicitement que l'aboutissement de tout cet apprentissage et donc de la maîtrise de l'écriture permettra au futur scribe d'atteindre un jour l'éternité *djet*.

Par conséquent, même s'il est possible que la mention de *neheh* dans le document 10 soit une simple référence au temps, il n'en reste pas moins qu'on ne peut écarter sans autre forme de procès l'ensemble des données faisant partie du champ sémantique de ce terme. C'est pourquoi, même lors d'un emploi plus anodin de ce vocable, l'idée d'un mouvement du temps vers l'éternité est nécessairement sous-entendue puisqu'il s'agit là *de la spécificité même du temps égyptien*. Si l'on admet cette analyse, il devient intéressant de noter qu'une telle mention, malgré le caractère souvent satirique du texte, ne comporte pas de connotation morale : tout le monde peut être doté de *neheh* s'il respecte la Maât, même le cordonnier. Car ce qui est mis en exergue, c'est surtout la pénibilité de ce métier par rapport à celui de scribe<sup>69</sup>. En d'autres termes, *en attendant de gagner l'éternité (djet) après la mort, mieux vaut être scribe que cordonnier !*

\*

\* \*

Traduire *neheh* par « temps » ne permet pas toujours d'obtenir une traduction qui rende exactement l'idée égyptienne. Pour ne prendre qu'un exemple, l'énoncé *ᵚw=k r nḥḥ*<sup>70</sup> est effectivement difficile à rendre. La tentation est grande de le faire par « tu es éternel », bien que le statut de la préposition *r* ne soit pas pour autant éclairci. Reste que *neheh* n'est pas l'éternité mais le temps. Et, dans ce cas, il n'y a plus moyen de traduire, simplement parce que l'idée que cette proposition exprime, due à l'emploi du mot *neheh* – celle d'un temps lié à la pratique de la Maât qui doit venir se fondre dans l'éternité –, n'appartient pas au champ sémantique de son équivalent français.

L'emploi de ce terme dans les textes qui viennent d'être examinés dépasse le caractère apparemment profond qui semble lui être conféré par une traduction le rendant par « éternité ». Il suffit simplement de s'interroger à ce propos sur l'idée d'un cordonnier chargé de matériel « pour l'éternité » (**doc. 10**), ce qui, à proprement parler, ne veut rien dire. En revanche, si *neheh* est le temps, l'énoncé signifie simplement que le cordonnier est « toujours chargé de son matériel »<sup>71</sup>, énoncé banal mais cohérent, véhiculant cependant, de manière sous-jacente, d'autres idées propres au temps égyptien.

De même, demander à quelqu'un s'il veut être « un homme éternel » (**doc. 9**) ne signifie pas grand chose non plus. Le seul moyen de comprendre cet énoncé consiste à considérer que *neheh* est le « temps », plus précisément le « temps égyptien ». Et dans ce cas, la profondeur réelle du texte réside avant tout dans une idée du temps, conçue non comme « flux » neutre, inéluctable et implacable, mais comme un processus en prise sur la codification éthique du monde.

<sup>69</sup> Comme l'écrit B. Mathieu (« La “Satire des métiers” (2) », *Grafma Newsletter* 3/4, 1999-2000, p. 73) « La logique de l'énumération (des métiers) semble (...) répondre à une préoccupation essentiellement rhétorique : donner à l'élève la représentation de conditions de travail de plus en plus déplorables (du premier au dernier métier cité) pour stimuler son choix et sa motivation ».

<sup>70</sup> Cf. *supra*, n. 64.

<sup>71</sup> Que les Égyptiens expriment littéralement : « pour le temps » (*r nḥḥ*).